

Compte rendu de la séance du vendredi 03 septembre 2021

Présents :

Monsieur ANDRE VIGNERON, Madame NATHALIE CHIARAVITA, Monsieur JEROME CORBE, Monsieur Florent CLAUDON, Monsieur GERARD HOUPERT, Monsieur Nicolas TEISSIER, Monsieur Franck VIGNERON

Délibérations du conseil:

TRANSFERT ASSAINISSEMENT (2021_018)

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, par 6 voix pour, 1 abstention (J. CORBE)

FIXE l'augmentation du m³, de 0.10 € soit un montant de 1.40 € HT/m³ consommés à compter du 1er janvier 2022 et **PRECISE** :

- Les compteurs à usage habitation sont soumis à la part variable sur la totalité des m³ consommés
- Les compteurs **MIXTE** à usage habitation et exploitation agricole sont soumis à la part variable sur une consommation maximum de 25 m³/habitant, soit calculé ainsi :

Part variable : 25 m³ x 1.40 € x nb d'habitants dans le foyer

MAINTIENT le montant de 40 € HT pour la part fixe et **PRECISE** :

Tous les compteurs d'eau en service (actifs) dans le périmètre de zonage collectif sont assujettis à la part fixe sauf :

- Compteur Cimetière
- Compteur DIDON Joël Parc
- Compteur EARL Pâquis Louis
- Compteur hors zonage collectif : compteur DIDON Joël grande stabulation

MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE REGLEMENTAIRE - INTEGRATION DE LA COMMUNE DANS LE GROUPEMENT DE COMMANDES (2021_020)

Le Maire informe le conseil municipal du courrier du Conseil Départemental qui va renouveler le marché d'analyses normalisées qu'il porte en maîtrise d'ouvrage depuis 2009.

La commune doit informer le Conseil départemental si la commune est désireuse d'intégrer le groupement de commandes

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

INTEGRE le groupement de commandes

ADOPTE le projet de la convention avec le Conseil départemental

AUTORISE le Maire à signer tout document

COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) (2021_021)

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération du 21/05/2021 dans laquelle la commune a autorisé la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2022 en lieu et place de la nomenclature budgétaire et comptable M14 de la commune

Il précise qu'il convient d'adopter le référentiel M57 mais également le compte financier unique (CFU) à compter du 1er janvier 2022,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'adopter le référentiel M57 et le compte financier unique (CFU) à compter du 1er janvier 2022,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

TRAVAUX 2021 - VOIRIE RUE GRANDJEAN - CHOIX DE L'ENTREPRISE (2021_022)

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération du 06/11/2020 optant les travaux d'aménagement de voirie communale en enrobés pour la rue Grandjean. Il présente les différents devis pour ces travaux

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

RETIENT le devis de l'entreprise THIRIET pour un montant de 44 930.50 € HT pour l'aménagement de voirie communale en enrobés pour la rue Grandjean

AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à ces travaux

DIT que les crédits sont inscrits au BP 2021

REFECTION DU MONUMENT AUX MORTS - DEMANDE DE SUBVENTION (2021_023)

Monsieur le Maire présente le devis pour la réfection du monument aux morts

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

ADOPTE le devis présenté de 2 325 € HT pour la réfection du monument aux morts

SOLLICITE une subvention aux différents partenaires

TRAVAUX RESERVE INCENDIE - DEMANDE DE SUBVENTION (2021_024)

Monsieur le Maire présente le devis pour la fourniture et pose de 2 réserves incendie

SOLLICITE une subvention aux différents partenaires

AFFAIRES DIVERSES :

Façades Eglise : un autre devis va être demandé

Chasse : Les conseillers réfléchissent sur le bail de chasse avec l'ACCA suite à un désaccord sur qui doit entretenir les clôtures financées par la Fédération de Chasse

Balayage : marché avec la CC3M. Le conseil ne retient que le balayage (voirie 0.09 €/m)

Fibre : Refus du conseil quant au décrochage de la fibre sur les poteaux et la pose de 4 poteaux en bois

Terrain à bâtir : Des personnes ont demandé si des terrains à bâtir étaient disponibles. Plusieurs parcelles seraient disponibles. Le prix du m² n'a pas été fixé.

Projet 2022 :

- Voiture des pompiers de St Rémy ? Réfection, musée, collectionneur...
- Panneaux d'affichage en bois près de la baraque pour donner aux personnes de passage des informations sur l'histoire de la baraque
- Aire de jeux ?
- Travaux école : projet de travaux du devenir de l'école

RAPPEL : les chiens errants doivent être attachés. Les conseillers demandent à ce que les propriétaires fassent le nécessaire. Des poubelles éventrées, les chiens courent après les vélos et les enfants.

La séance est levée à 23h30